



NATIONS UNIES
RD CONGO



DÉCENNIE >>>
D'ACTION

RAPPORT ANNUEL DES RESULTATS 2023

République Démocratique du Congo



Juillet 2024

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos du Coordonnateur Résident	3
L'Équipe de Pays des Nations Unies	6
Principaux partenaires de développement du Système des Nations unies dans le pays	9
CHAPITRE 1. PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL	13
CHAPITRE 2. CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LE CADRE DE COOPÉRATION	17
2.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération	13
2.2. Priorités, résultats et réalisations du cadre de coopération	23
2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'agenda 2030	45
2.4. Résultats des Nations unies travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficacité des Nations unies	46
2.5. Évaluations et leçons apprises	50
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources	52
Aperçu financier	
Mobilisation des ressources	
CHAPITRE 3. PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS POUR L'ANNÉE PROCHAINE	54
Cigles et Abréviations	56



AVANT-PROPOS

DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

L'Equipe pays des Nations Unies (EPNU) en République démocratique du Congo est heureuse de mettre à disposition, à travers ce rapport, les résultats collectifs enregistrés dans la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable durant l'année 2023. Ce rapport annuel s'inscrit dans l'engagement renouvelé du Système des Nations Unies (SNU) de renforcer la redevabilité et la transparence de ses interventions vis-à-vis du Gouvernement, de ses partenaires et du public en général. Cette étape offre également l'opportunité, après 4 années de mise en œuvre du cycle de coopération 2020-2024, de tirer les leçons pour l'avenir et de présenter nos priorités pour 2024.

L'année 2023 a été une année de grands défis pour la République démocratique du Congo (RDC), avec en particulier l'organisation des scrutins pour les élections présidentielle, législatives et provinciales, mais également la dégradation de la situation sécuritaire dans certains territoires à l'Est du pays du fait des conflits, dans un contexte de tensions sous-régionales accrues, ce qui a entraîné une forte dégradation de la situation humanitaire. 6.8 millions de personnes étaient déplacées internes fin 2023, le pays accueillant par ailleurs plus de 500,000 réfugiés et demandeurs d'asile. De même, la planification du retrait de la MONUSCO, pour lequel un plan conjoint de désengagement a été signé le 21 novembre 2023 entre le Gouvernement de la RDC et les Nations Unies, est un important jalon.

Le pays a également subi les effets d'une conjoncture mondiale défavorable, avec des conséquences sociales, économiques et financières : l'inflation devrait atteindre plus de 19%, la dépréciation du Franc congolais est estimée à plus de 28%, et la baisse des cours internationaux de nombreuses matières premières a entraîné de fortes pressions budgétaires.

Le pays a néanmoins enregistré une forte croissance, estimée à 6,2% et poursuivi des actions et des stratégies de développement dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un Rapport Volontaire National (VNR), présenté au Forum Politique de Haut Niveau en juillet 2023 à New York, a permis de mettre en évidence les principaux défis et d'identifier des initiatives et un programme d'accélération. Dans cette perspective, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Programme de Développement des 145 territoires (PDL-145T), un programme ciblant spécifiquement le niveau décentralisé - les territoires - pour accroître l'offre publique de services sociaux de base, améliorer la résilience des populations locales et renforcer les institutions publiques au niveau local.

Dans ce contexte, en 2023, les 23 Agences, Fonds et Programmes du SNU ont renforcé leurs actions en lien avec les trois domaines de coopération entre les Nations Unies et la RDC, pour apporter un appui coordonné aux institutions étatiques dans leur ambition d'accélérer les progrès pour la réalisation des ODD, ainsi qu'aux populations congolaises.

Il s'agit de (i) la Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie ; (ii) la Croissance économique inclusive et le développement durable ; (iii) l'Accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire.

Nos interventions, qu'elles soient directes aux populations ou orientées vers l'appui aux politiques publiques, aux réformes institutionnelles, au renforcement des capacités, à l'analyse, la planification stratégique ou encore le renforcement des données, ont toutes été menées en alignement avec les priorités nationales, toujours dans le souci de ne laisser personne pour compte.

Dans le cadre de l'appui au suivi des indicateurs de développement et des politiques publiques, nous avons contribué à l'élaboration du rapport national volontaire 2023 sur les ODD ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route visant à accélérer la mise en œuvre de ces objectifs à l'échelle nationale, feuille de route qui a été présentée par Son Excellence le Président de la République lors du sommet des ODD en septembre 2023 à New York.

Le système des Nations Unies (SNU) a également contribué aux actions jetant les bases pour la réalisation du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (dont le dernier date de 40 ans), et ont appuyé la collecte des données pour mettre à jour les données nationales de l'Enquête démographique et de Santé (EDS) (qui dataient de 2014).

En matière de consolidation de la paix et de la démocratie, notre soutien au processus électoral, tant en termes technique, logistique, de communication que de renforcement des mécanismes d'alerte, a contribué à ce que les échéances électorales puissent avoir lieu dans les délais constitutionnels tout en minimisant les risques de crise et en prévenant les conflits. Grâce à la mise en œuvre de programmes de consolidation de la paix, notamment ceux contribuant au rétablissement de l'autorité de l'État et à la cohésion sociale des communautés locales, nous avons œuvré à la consolidation des acquis de la Mission de l'Organisation des Nations unies en république démocratique du Congo (MONUSCO). Les provinces du Kasai, du Kasai Central et de Tanganyika ont bénéficié de ces interventions, portées à la fois par les Nations Unies et les organisations de la société civile. Les enseignements tirés dans ces provinces seront mis à profit pour obtenir des résultats encore plus significatifs dans le Sud-Kivu, prochaine étape du retrait de la mission en 2024.

De plus, le SNU a accompagné les efforts du gouvernement, des entités décentralisées, des acteurs de la société civile et des citoyens afin qu'ils œuvrent à une plus grande promotion des Droits humains, de l'égalité de genre, à une plus grande inclusivité dans leurs actions, à plus de redevabilité ainsi qu'à la prévention et à la gestion des

conflits.

Dans le domaine de la croissance économique inclusive, l'appui à certaines politiques transformationnelles (telles que la politique nationale de l'énergie et la politique de l'aide sur les questions de politiques environnementales), l'appui à la diversification de l'économie (à travers la création ou la consolidation de chaînes de valeur agricole et industrielle), l'appui à la création d'un environnement favorable aux investissements par le renforcement des institutions et la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance, ont été au cœur de nos actions dans ce domaine en 2023. De même, nos interventions ont visé à faciliter la formation professionnelle, l'inclusivité financière et l'accès au marché du travail pour stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat.

Sur le plan institutionnel, le SNU a apporté son soutien à la planification du développement, au dialogue sur le partenariat mondial pour une coordination efficace pour le développement, à la mise à disposition de produits de connaissances, à l'appui à la mise en place de Plans de développement provinciaux/locaux (PDP/PDL), ainsi qu'à l'élaboration de la loi foncière.

En ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, le SNU a travaillé avec le gouvernement et les autres parties prenantes pour des interventions essentielles, notamment au niveau de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, et de la protection contre les violences basées sur le genre. Cela s'est en particulier traduit par notre engagement accru dans la mise en œuvre du Programme de développement local des 145 territoires, la concrétisation de la couverture santé universelle, avec la gratuité de la maternité et de la prise en charge du nouveau-né ainsi que la planification familiale, la gratuité de l'enseignement, et la continuité scolaire pour les enfants déplacés.

L'année 2023 est également le moment où le SNU a lancé les éléments indispensables à la définition de son nouveau Cadre de Coopération avec la RDC pour la période 2025-2029, et à son repositionnement dans le cadre de la transition des Nations Unies en RDC dans le contexte du désen-

gagement de la MONUSCO, à savoir (i) l'évaluation de son action entre 2020 et 2023 qui permettra d'ajuster le prochain cycle de coopération pour plus d'efficacité et d'impact ; (ii) l'analyse sur les causes profondes du retard de développement et des conflits (nœuds gordiens), en prélude à l'analyse commune de pays (CCA) ; et (iii) la cartographie des ressources et compétences dans les provinces de l'Est d'où la MONUSCO commencera à se retirer à partir de 2024, en alignement avec le Plan de désengagement, dans le but d'identifier les capacités et les lacunes au niveau de l'EPNU pour consolider et préserver les acquis obtenus avec le soutien de la MONUSCO.

Au cours de l'année 2024, l'Equipe pays des Nations Unies s'emploiera donc à l'élaboration d'un nouveau cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable qui couvrira la période 2025- 2029 et sera aligné sur les priorités du Gouvernement déclinées dans le Plan national stratégique de développement (PNSD) en cours de révision. Ce Cadre de Coopération constituera l'instrument privilégié des Nations Unies pour accompagner le Gouvernement et accélérer les progrès des ODD au cours des dernières années de mise en œuvre de l'Agenda 2030.

De même, 2024 sera l'année où l'Equipe de pays des Nations Unies devra mettre en place les ar-

rangements nécessaires à la transition du SNU dans le contexte de retrait de la MONUSCO. Nous sommes engagés à appuyer le gouvernement dans la mobilisation des ressources et des partenariats qui seront indispensables pour consolider les acquis, notamment en termes de protection des civils, de soutien à la démobilisation, au désarmement et à la réintégration communautaire, de réforme du secteur de la sécurité, de réforme de la justice et de renforcement de la chaîne pénale.

Nous nous engagerons également à formaliser une collaboration avec le secteur privé pour garantir une action plus efficace, intégrée et durable.

Je voudrais, au nom de l'Equipe pays des Nations Unies en RDC, exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement pour l'excellente coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement de la RDC. Ma gratitude va également à l'endroit des acteurs de la société civile, du secteur privé, des jeunes, des femmes, pour la qualité de leurs contributions au processus de mise en œuvre des activités et pour leur esprit d'appropriation, de collaboration et d'engagement en faveur de l'agenda du développement durable. Une mention particulière également aux partenaires techniques et financiers qui nous ont soutenus avec des ressources financières et des appuis institutionnels, rendant possible notre action.



Bruno LEMARQUIS

*Représentant Spécial Adjoint
du Secrétaire Général, Coordonnateur
Résident & Humanitaire*

L'ÉQUIPE DE PAYS

DES NATIONS UNIES

L'équipe de pays des NU est composée de

**23 entités des l'ONU
résidentes en RDC**

(Fonds, Programmes, Agences et Mission
de maintien de la paix)

Au total 29 entités dont

**3 résidentes apparentées
& 3 agences non-résidentes**

ont des interventions dans le pays.

©RCO/RDC



I. AVEC REPRÉSENTATION PAYS



II. AVEC BUREAU DE LIAISON



PNUE

III. SANS PRÉSENCE PHYSIQUE



UNODC



UNECA



UNCTAD

IV. INSTITUTIONS APPARENTÉES



BANQUE MONDIALE



FMI

V. INSTALLATION / DÉCISION D'INSTALLATION PHYSIQUE DE NOUVELLES ENTITÉS OU DE RENFORCEMENT



PNUE



UNODC

Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, avec l'immensité du territoire national, la diversité des défis et l'intensité des besoins, notamment dans la période actuelle de transition liée au désengagement de la MONUSCO, l'UNCT a décidé en 2023 de mettre en place des équipes au niveau provincial des NU, comme un facteur majeur de création des conditions de synergie, de cohérence et de complémentarité au sein des entités des NU, et pour engendrer un gain d'efficacité, notamment à travers :

- L'engagement des autorités provinciales et locales ;
- La coordination accrue et plus efficace des activités des Nations Unies ;
- Une meilleure adaptation aux contextes provinciaux variés et aux besoins locaux ;

- La collecte de données locales ;
- L'amélioration de l'efficacité des interventions des NU ;
- Dans certaines provinces, le renforcement des synergies avec les humanitaires et les acteurs de paix avec une accélération de l'opérationnalisation du nexus HDP et des solutions durables.

3 Equipes provinciales des NU ont été mises en place et opérationnalisées en 2023 au Nord Kivu, au Sud Kivu et au Tanganyika. Au moins 5 autres seront opérationnalisées en 2024.



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LE PAYS

La mise en œuvre du cadre de coopération en 2023 a été caractérisée par une diversité de partenariats du SNU avec différents acteurs pour la mobilisation des financements, l'organisation d'actions conjointes de plaidoyer et la mise en œuvre de projets. Le SNU a travaillé avec :

- Plus de 30 entités étatiques tant au niveau central (ministères, Parlement, système judiciaire, autres institutions) qu'au niveau des entités déconcentrées ou décentralisées (Gouvernorats, ministères provinciaux, assemblées provinciales, municipalités, ...) pour la conception et la mise en œuvre des programmes ;
- Des Partenaires Techniques et Financiers (entités bilatérales et multilatérales, y compris les Institutions Financières Internationales), organisés au sein du GCP (Groupe de coordination des partenaires), co-Prési-

dé par le Coordonnateur Résident.

- Des entités de coordination du secteur privé (notamment UN Global Compact), et des entreprises.
- Des Organisations de la Société Civile : ONG locales et leurs réseaux, Organisations de jeunes, Organisations des personnes vivant avec handicaps...
- Des Universités (UNIKIN, UNIKIS, INERA, Ecole de sante publique, etc.))
- Des organisations non-gouvernementales internationales, notamment dans les domaines de la santé de la mère et de l'enfant, agriculture, éducation, environnement, renforcement des capacités des femmes et des jeunes, résolution des conflits, réponse humanitaire, réforme de la justice etc.

EFFET	PARTENAIRES FINANCIERS
<p>Effet 1.1</p>  <p>D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes</p>	

EFFET **PARTENAIRES FINANCIERS**

Effet 1.2



D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaire, sécuritaire, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle



Effet 1.3



D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit



Effet 2.1



D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes



Effet 2.2



D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides





EFFET **PARTENAIRES FINANCIERS**

Effet 2.3



D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit



Effet 3.1



Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA



Effet 3.2



D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la sur-morbidité des personnes affectées



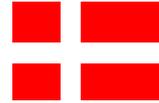
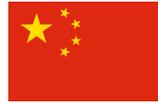
FOND MULTI BAILLEURS



Commission européenne



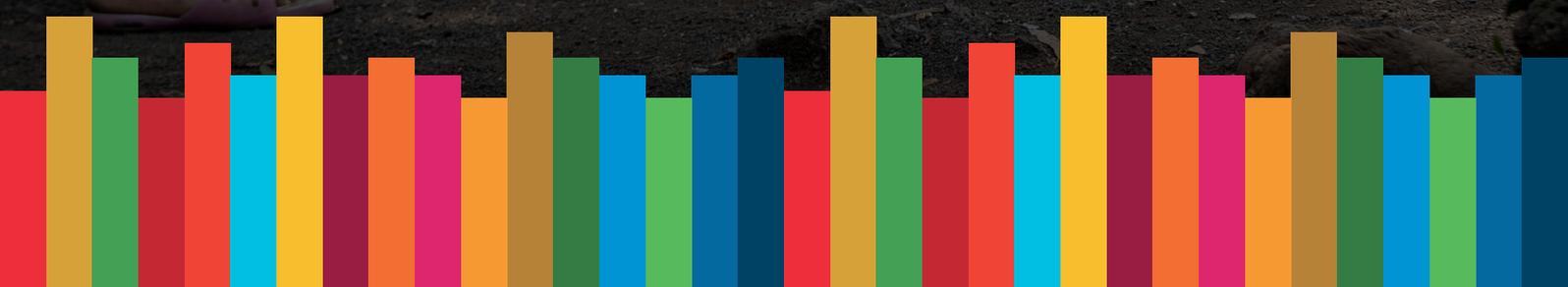
Aide humanitaire et Protection civile





CHAPITRE 1.
PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS
DANS LE CONTEXTE NATIONAL

©UNICEF/RDC





©RCO/RDC

L'année 2023 a été une année critique pour la République Démocratique du Congo et les Nations Unies dans le pays, marquée par les processus électoral, l'insécurité grandissante, une situation humanitaire dramatique, le désengagement de la MONUSCO et la concomitante transition des Nations Unies.

Dans une perspective politique, les élections générales (présidentielles, législatives nationales et provinciales) ont eu lieu en décembre 2023, conformément au calendrier constitutionnel, en dépit de nombreuses contraintes d'ordre sécuritaire et logistique. Le Président sortant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a été réélu pour un deuxième mandat. En raison de l'insécurité, les élections n'ont pas pu se tenir dans les territoires de Masisi et de Rutshuru (Nord-Kivu) et dans le territoire de Kwamouth dans la province de Mai-Ndombe.

En matière de sécurité, les affrontements violents entre divers groupes armés non-étatiques et les forces de défense et sécurité congolaises se sont

intensifiés au cours de 2023, notamment au niveau des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Cela est dû à la nouvelle crise du M23 au Nord-Kivu et à l'émergence de nouvelles poches d'instabilité. À l'ouest du pays, le conflit intercommunautaire entre les Teke et les Yaka, découlant de litiges fonciers, et de différends concernant l'accès au pouvoir et aux institutions, s'est étendu de la province de Mai-Ndombe aux zones rurales de Kinshasa, y compris la commune de Maluku et les provinces de Kwilu, Kwango et Kongo-Central. À Kisangani, dans la province de la Tshopo, le conflit intercommunautaire opposant les Lengola et les Mbole sur fonds de questions foncières s'est aussi aggravé depuis octobre.

Cette instabilité sécuritaire a porté le nombre des personnes déplacées à presque 7 millions à la fin de l'année. Sur le plan humanitaire le « l'IASC system-wide Scale-up » déclaré le 16 juin 2023 pour les provinces de l'Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu a pris fin en le 31 décembre 2023. Ce mécanisme d'urgence a permis aux organisations humanitaires d'atteindre 77% des 5,1 millions de personnes



dans le besoin ciblées. Néanmoins, les conflits armés, les restrictions de mouvement, ainsi que la violence à l'encontre des biens et du personnel humanitaires, ont continué à entraver l'accès à l'aide humanitaire.

Au niveau régional, des efforts se sont poursuivis pour coordonner et harmoniser les initiatives de paix dans l'est de la RDC. Le Gouvernement de la RDC a annoncé le non-renouvellement de la mission de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), dont le mandat a expiré le 8 décembre 2023, il a autorisé le déploiement de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (SAMIDRC) dont la présence est effective depuis le 15 décembre 2023, dans un contexte tendu entre la République démocratique du Congo et le Rwanda ponctué par des accusations mutuelles d'utilisation de groupes armés comme supplétifs et une augmentation des incidents transfrontaliers. Les efforts pour mettre en œuvre les décisions convenues dans le cadre des processus régionaux de paix de Luanda et de Nairobi se sont poursuivis, quoique à un rythme ralenti.

En ce qui concerne la MONUSCO, le Conseil de Sécurité a, le 19 décembre 2023 renouvelé son mandat pour un an et, en réponse à la demande du gouvernement de la RDC pour un retrait progressif, responsable et accéléré, le Conseil a également pris « bonne note » du plan de désengagement complet de la Mission, soumis en Novembre. Le Conseil a décidé que la Mission retirera ses forces du Sud-Kivu fin avril 2024 pour « un transfert harmonieux et responsable de ses tâches aux autorités congolaises ». Le processus de transition des Nations Unies est concomitant au désengagement de la MONUSCO afin d'assurer la consolidation des acquis et répondre aux besoins émergents.

Malgré une situation socio-politique et sécuritaire complexe, en fin 2023 le Fonds Monétaire International (FMI) a observé que l'économie congolaise demeure résiliente, avec une croissance du PIB réel projetée à 6,2 % en 2023, soutenue par un secteur extractif toujours dynamique malgré les chocs négatifs des termes de l'échange. La forte

dépréciation du franc congolais a eu un impact sur l'inflation, qui a atteint 23,3 % en glissement annuel en juillet 2023, avant de diminuer modérément à la suite des mesures prises par la Banque centrale du Congo (BCC).

Sur le plan économique, le pays a connu des avancées qui ont permis d'enregistrer une augmentation des recettes internes, un budget national en augmentation de +32% par rapport à 2022 avec des investissements en hausse dans les domaines de la santé (+62%), de l'éducation (+38%) par exemple. Des avancées en matière de gouvernance environnementale sont également à souligner, notamment à travers les mesures visant à promouvoir la conservation de la biodiversité et à lutter contre la déforestation, ceci en dépit des défis auxquels le pays fait face. Ces derniers sont essentiellement liés à la nature de la croissance économique (faiblement diversifiée, peu inclusive et fortement dépendante de la conjoncture internationale), mais également au chômage des jeunes et des femmes, à la pauvreté en milieu rural, aux conflits et à l'insécurité. Ces derniers éléments induisent un contexte humanitaire, principalement dans l'Est du pays, préjudiciable à la mise en œuvre des ODD. En interne, des efforts majeurs demeurent nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles et la gouvernance environnementale, afin d'endiguer la recrudescence des conflits notamment communautaires.

Comme noté par le FMI, lors de la conclusion de la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la République démocratique du Congo¹, faire progresser les réformes visant à améliorer la gouvernance et la transparence, y compris dans le secteur minier, renforcer les cadres de lutte contre la corruption et de LBC/FT et améliorer le climat des affaires sont essentiels pour soutenir le développement du secteur privé et promouvoir une croissance diversifiée, durable et inclusive.

Néanmoins, malgré des besoins humanitaires et sécuritaires budgétivores et une tendance à la baisse de l'aide publique au développement (Dans la loi de finances, les ressources Dons connaissent une baisse de 16% entre 2022 et 2023), le gouver-

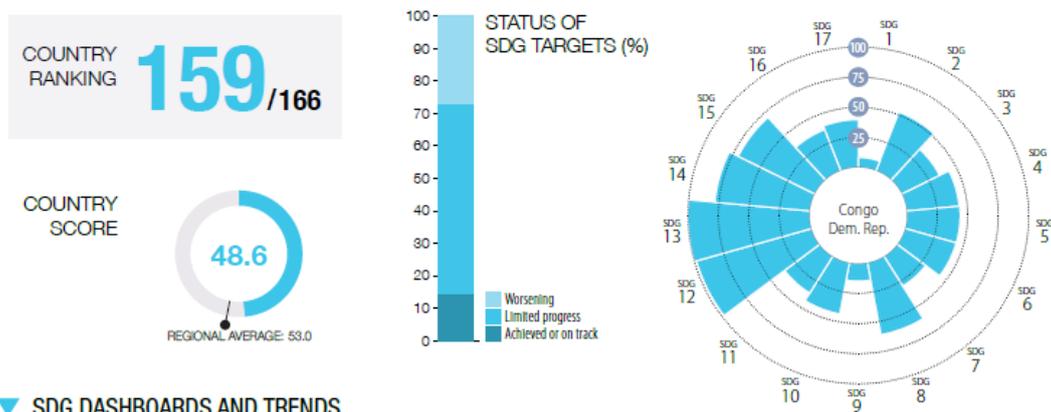
¹ Le Conseil d'administration du FMI achève la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la République démocratique du Congo (imf.org)

nement fournit des efforts sur les investissements dans les services sociaux de base (notamment la santé et l'éducation) et les infrastructures économiques, et manifeste une ferme volonté de lutter contre les groupes armés qui sévissent à l'Est. Le Budget national est ainsi passé de 11,2 milliards USD en 2022 à 16,1 milliards USD en 2023, afin de prendre en charge l'effet de l'inflation sur les dépenses d'investissement et les dépenses liées à la situation sécuritaire dans le pays, entre autres.

Le pays se positionne également comme un acteur de premier plan (PAYS SOLUTION) sur les questions environnementales et agit pour respecter ses engagements pris dans le cadre de la COP 26, notamment celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 21% d'ici à 2030.

Il ressort du rapport volontaire nationale sur l'état de mise en œuvre des ODD de 2023 que le gouvernement s'est engagé dans des transformations structurelles et la mise en œuvre de solutions guidées par les ODD, avec quelques résultats, en dépit des effets de la pandémie de COVID-19 qui ont plombé les efforts en 2020 et 2021, et de la crise russo-ukrainienne qui a impacté le contexte socioéconomique. Dans l'ensemble, en 2023, 15% des ODD sont sur la trajectoire de leur atteinte, 45% sont en retard avec des possibilités d'évoluer positivement et 40% sont sans signes véritables de d'évolution. Les tendances enregistrées dans le rapport des NU sur les ODD confirment celles du VNR 2023, voir graphique ci-dessous, même si on enregistre quelques écarts entre les chiffres.

Illustration des tendances par ODD en 2023



■ Major challenges
 ■ Significant challenges
 ■ Challenges remain
 ■ SDG achieved
 ■ Information unavailable
↓ Decreasing
 → Stagnating
 ↗ Moderately improving
 ↑ On track or maintaining SDG achievement
 ● Information unavailable

Note: The full title of each SDG is available here: <https://sustainabledevelopment.un.org/topics/sustainabledevelopmentgoals>

<https://dashboards.sdindex.org/profiles/congo-dem-rep/fact-sheet>

CHAPITRE 2.

CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LE CADRE DE COOPÉRATION



©ONUFEMMES/RDC



2.1. APERÇU DES RÉSULTATS DU CADRE DE COOPÉRATION

Le PNSD de la RDC pour 2018-2023 a identifié les priorités nationales dans les domaines de :

- La valorisation du capital humain, développement social et culturel ;
- Le renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la Paix ;
- La consolidation de la croissance, diversification et transformation de l'économie ;
- L'aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ;
- La protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.

En 2023, l'Equipe de Pays des Nations Unies a poursuivi sa réponse collective en appuyant les priori-

tés nationales du Gouvernement congolais et les efforts du pays à la réalisation des ODD, articulée autour de trois axes stratégiques d'intervention :

- Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.
- Croissance économique inclusive et développement durable ;
- Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire.

Pour avoir un plus grand impact et être plus efficace, le SNU a entamé un travail d'analyse pour identifier les politiques publiques transformationnelles derrière lesquelles un appui plus systématique, plus coordonné et à l'échelle pourra être apporté par les agences concernées, en coalition avec les acteurs les plus pertinents

Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

Le SNU a appuyé la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et les acteurs clés du processus électoral en vue de la tenue des scrutins qui ont effectivement eu lieu, conformément au calendrier constitutionnel (assistance technique, matérielle et logistique, notamment dans les zones enclavées). L'appui a également contribué au caractère pacifié des scrutins (renforcement du cadre de concertation genre et élections, opérationnalité du numéro vert pour la transmission des alertes en temps réel, formation de médiateurs communautaires sur le mécanisme de résolution des conflits non juridictionnels, déploiement sur le terrain en vue de prendre en charge les éventuels cas des conflits non juridictionnels...).

Le SNU a apporté un appui significatif au Gouvernement en matière de sécurité, protection des civils, désarmement, démobilisation, relèvement communautaire, stabilisation renforçant ainsi le rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones de conflit. Une attention particulière a été apportée à la dimension genre, ce qui a permis à

des réseaux de femmes de contribuer au développement et à la sécurité, avec comme résultat une participation renforcée des femmes dans la prise de décisions politiques. Les jeunes ont également été impliqués dans la mise en œuvre d'initiatives de réduction de la violence communautaire, de prévention du recrutement de la jeunesse à risque dans les groupes armés et dans la promotion du développement local.

Pour renforcer le respect des droits humains, des appuis importants ont été apportés à la justice militaire et à la justice civile, au niveau logistique, technique et financier, pour permettre les processus d'enquêtes et de poursuites pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violations graves des droits humains, y compris les violences basées sur le genre. En parallèle, le système a appuyé la formation des magistrats pour l'établissement d'un système de justice criminelle et civile fonctionnel, y compris le renforcement de la chaîne pénale.



Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles



Pour favoriser un financement soutenable et viable de l'agenda national de développement de la RDC, axé sur les ODD, le SNU appuie la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI/INFF), qui devra soutenir le financement, la mise en œuvre et le suivi Plan national stratégique de développement 2024-2028. De même, le SNU encourage et appuie le pays à (i) renforcer le cadre de coordination et de pilotage de mise en œuvre des ODD, (ii) élaborer des budgets pro-ODD, dans lesquels des crédits spécifiques sont alloués aux secteurs relatifs aux ODD, et exécutés de manière effective ; et (iii) développer des capacités statistiques nationales pour un suivi efficace et une meilleure planification et programmation du développement.

En 2023, pour accélérer la mise en œuvre des ODD, le SNU a accompagné le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'accélération ambitieux, incluant des réformes cruciales et des investissements structurants. Celui-ci a été présenté par le Président de la République au Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable en septembre 2023 à New York. La feuille de route a aussi été présentée et approuvée en conseil des Ministres.

Le Système des Nations Unies, à travers le travail de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), encourage une transformation dans la manière dont le financement de la biodiversité est planifié et géré afin de mobiliser les ressources nécessaires pour parvenir au développement durable et à l'éradication de la pauvreté. L'une des solutions financières potentielles est l'échange dette-nature (« Debt-for-nature-swap »). Les échanges dette-nature (EDN) permettraient de mobiliser des ressources pour la protection de la nature tout en réduisant le fardeau de la dette des pays en développement. Une étude sera réalisée sur la mise en place d'un mécanisme d'échange de la dette publique pour financer l'action climatique en RDC.

Des solutions ont été proposées au Gouvernement pour améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et durable à travers une politique nationale de l'énergie et un Plan Directeur GPL pour la capitale Kinshasa, ainsi que des études de faisabilité et d'impact social et environnemental pour le déploiement des microcentrales hydroélectriques dans certains territoires pour une autonomie énergétique.



Les Nations Unies ont également démontré leur intérêt à accompagner le pays dans ses ambitions de pays solution à travers leurs soutiens à la lutte contre le changement climatique (avec une CDN révisée réaffirmant l'engagement climatique de la RDC et ses priorités de développement durable), et à l'aménagement du territoire (avec l'élaboration d'une politique et d'une loi sur l'Aménagement du Territoire). A ce titre, des systèmes et modes de production agricole durable des cultures vivrières sous modèles agricoles durables ont été appuyés en zone forestière, en savane et dans les jachères emblavées, ainsi que la mise en défense en zone forestière dégradée, le reboisement ainsi que l'agroforesterie avec des cultures pérennes.

Concernant l'inclusivité financière, des efforts importants ont été réalisés pour la promotion de la mise en place de services financiers. Plus de 3 millions de nouveaux bénéficiaires de services financiers ont été enregistrés en 2023 auprès des institutions des microfinances, du fait principalement de l'ouverture des comptes aux agents de l'Etat et de l'incidence de la numérisation.

Au niveau de l'appui aux politiques, le SNU poursuit son soutien à la promotion du capital naturel à travers l'accompagnement à la formulation de la politique de l'aide sur les questions de politiques environnementales et des contributions stratégiques pour améliorer la synergie dans la mise en

œuvre de la programmation environnementale. Il faut également noter son appui à la gouvernance à travers l'élaboration de la loi foncière en 2023, à la réforme de la police (2024 – 2028), au renforcement de la commission nationale de réforme foncière qui est devenue autonome, au développement du code de l'urbanisme et de la construction, pour ne citer que ceux-là.

Concernant le dividende démographique, cinq profils provinciaux ont été élaborés pour l'Equateur, le Lualaba, le Haut-Katanga, le Kasai-Central et le Kasai-Oriental



Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

Cette priorité stratégique se focalise sur l'amélioration du bien-être des populations notamment celles qui se retrouvent en situation de vulnérabilité. Les interventions ont porté sur l'appui aux institutions et aux politiques publiques, ainsi qu'aux populations, communautés et groupes vulnérables, avec un impact sur la satisfaction de leurs besoins essentiels. Elles portent essentiellement sur (i) l'accès aux services de santé, à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des Adolescents jeunes, à l'assainissement ainsi qu'au renforcement de la nutrition ; (ii) l'éducation de qualité ; (iii) la protection et la protection sociale,

(iv) l'inclusion économique, (v) l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH).

Au niveau de la protection, les divisions provinciales de la justice ont été appuyées par rapport à l'accessibilité à une justice spécialisée pour les enfants, surtout dans les zones en conflit, et au renforcement de la lutte contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles.

Dans le secteur de l'éducation, en sus du soutien actif aux divisions provinciales pour le diagnostic des besoins, des abris, cantines et jardins sco-



©RCO/RDC

lares ont été construits dans certains territoires pour désengorger les salles de classes occupées par les déplacés dans les zones de conflits.

Dans le secteur de la santé, des campagnes de vaccination, la planification familiale et des programmes de promotion et d'offre des intrants pour la nutrition, des actions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, des femmes et des filles, sans oublier les cancers chez les femmes et autres affections comme la fistule obstétricale ont été menées dans la quasi-totalité des provinces.

Concernant l'assistance humanitaire, en 2023, près de 7 millions de personnes (soit 70% de la cible du Plan de Réponse Humanitaire²) ont bénéficié d'une assistance humanitaire multisectorielle (abris, AME, CCCM, éducation, EHA, santé y inclut la santé de la reproduction, protection) pour couvrir leurs besoins vitaux.

L'année 2023 a également connu l'activation de l'intensification de la réponse humanitaire à l'échelle

du système du Comité Permanent Interagences, IASC (system-wide scale-up) pour une période de 6 mois de juin à décembre, et ce pour endiguer la dégradation de la situation humanitaires dans les trois provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri). Cette intensification de la réponse humanitaire a permis aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins urgents de 4 millions de personnes, sur un total de 5.1 millions de bénéficiaires ciblés (78% de l'objectif).

Enfin, ces résultats ont été atteints grâce à la mobilisation de fonds dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire 2023 de la RDC (HRP 2023), à concurrence de 900 millions USD, soit 40% de l'enveloppe total des fonds requis de 2.25 milliards USD.

² Le Plan de Réponse Humanitaire est une stratégie de l'ensemble de la communauté humanitaire validé par le Gouvernement à travers le CNCH/Premier Ministre (pas uniquement les Nations Unies)

2.2. PRIORITÉS, RÉSULTATS ET RÉALISATIONS DU CADRE DE COOPÉRATION

Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.



Effet 1.1: D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes



Restauration de l'autorité de l'Etat à travers des institutions efficaces et bénéficiant de la confiance de la population



318 dossiers encodés

et archivés dans le système pénitentiaire grâce à l'opérationnalisation du Système d'information de gestion des Ecrous (SIGE) mis en place avec l'appui du SNU ;



5 036 nouveaux magistrats

(dont 835 femmes) ont été formés et disposent des connaissances requises pour fournir des services de justice 6 avec équité et efficacité ;



500 leaders communautaires

ont été mobilisés à travers la campagne «L'éducation sauve des vies» ;



470 autorités politico administrative

(bourgmestres, conseillers municipaux, chefs traditionnels, chefs de quartiers) ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités sur les droits humains, VIH, la Santé Sexuelle et Reproductive, la discrimination et les violations des droits des groupes vulnérables. Ces sessions ont permis un renforcement des capacités sur les questions relatives aux droits humains dans leur juridiction administrative (approche communautaire de proximité) ;



7 édifices abritant les Cours,

tribunaux et parquets ont été construits, répartis dans 4 provinces, dont Kinshasa (Cour Constitutionnelle) ;



240 officiers de la PNC

formés (dont 22 femmes) sur les thématiques diverses dont les enquêtes et analyse criminelles ;



11 textes de lois

relatifs d'une part à la protection des droits de l'homme en général, et des droits de certains groupes spécifiques tels que (en 2022), les peuples autochtones pygmées, les défenseurs des droits de l'homme et les victimes des violences sexuelles, et d'autre part à l'administration pénitentiaire, ont été promulgués grâce à l'appui des Nations Unies ;



400 (OPJ) officiers de police judiciaire et acteurs clés de la justice pénale ont reçu des formations leur permettant d'accroître leurs compétences dans les enquêtes sur les affaires de trafic de minerais, d'activités criminelles dans les sites miniers et d'atteintes aux droits de l'homme, notamment dans la lutte contre les VSBG et les pires formes d'exploitation des enfants ;



Une nouvelle faitière,

l'Alliance Nationale des Organisations de la Société Civile de lutte contre le Sida (ANORS), a été mise en place pour mieux coordonner et fédérer les actions de la société civile et assurer le leadership communautaire dans le lobbying, le plaidoyer à travers notamment le CLM, le partage des bonnes pratiques et la mobilisation conjointe des ressources au niveau national et décentralisé.





 **Appui institutionnel et renforcement des capacités des forces de sécurité étatiques**



5 142 armes détenues par l'Etat ont été marquées et enregistrées.



58 041 enfants

ont eu accès à des services judiciaires de qualité et adaptés aux vulnérabilités et besoins spécifiques des enfants ;



437 policiers (dont 48 femmes)

ont bénéficié de formation spécialisée en lien avec la police des mines et hydrocarbures et la doctrine de police de proximité ;



156 agents de l'État

ont été formés en gestion des Armes et des Munitions ;



6 (CLSP)

Conseils locaux de sécurité de proximité ont été mis en place dans 4 provinces au niveau de 9 ETD ;



309 bénéficiaires

(178 FARDC et 131 policiers) ont été sensibilisés sur la bonne utilisation des équipements de stockage d'armes installés, et du nouvel équipement, sur la manipulation en toute sécurité des armes dans et aux abords des armureries ;



2 500 nouveaux magistrats

ont été recensés grâce au système d'Information de gestion des magistrats (SIGM) et ont reçu des cartes biométriques ;



16 containers-armureries

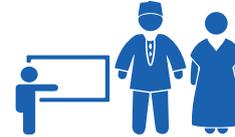
et 10 stations de Police, ainsi que 45 coffres-forts pour armes ont été installés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri pour permettre le stockage sûr et sécurisé d'un total de 7,452 armes détenues par l'État.

 **Promotion des dialogues politiques afin de contribuer à la réconciliation, la cohésion sociale et la culture de paix.**



1 050 personnes

(dont 30% de femmes) vivant dans des contextes de crise ou d'après-crise (200 au Sud-Kivu et 850 au Nord-Kivu) ont bénéficié d'emplois temporaires et de moyens de subsistance améliorés. Par ailleurs, 406 jeunes à risque ont bénéficié d'un accès à des opportunités économiques



250 autorités coutumières,

politico-administratives ont été dotées des capacités sur les mécanismes de gestion des conflits coutumiers et communautaires ;



33 membres de Comités

locaux de dialogue communautaire ont bénéficié de renforcement des capacités et de soutien logistique



2 plaidoyers

pour le vote par l'Assemblée Nationale de la loi de l'Honorable Garry Sakata sur la « lutte contre le tribalisme, la xénophobie et le Racisme » et de la loi sur l'abolition de la peine de mort ont été menés ;



300 personnes,

dont 50 femmes, ont participé à 6 dialogues communautaires et 5 forums sur la paix ;



180 journalistes formés

en pratique du journalisme en période électorale dans les trois provinces du Haut-Katanga, Lualaba et Kasai central.



1 politique nationale

de prévention des conflits communautaires et coutumiers a été mise en place, avec l'arrêté portant approbation de la politique signé par le ministre de l'Intérieur ;



Formation conjointe

de 150 policiers et 150 journalistes sur le respect de la liberté d'expression face aux impératifs du maintien de l'ordre public dans les provinces suivantes : Sud-Kivu, Nord-Kivu, Kinshasa, Kongo Central et Kasai Oriental.

Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaire, sécuritaire, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle.

 **Renforcement des mécanismes de protection des droits humains y compris ceux des personnes vulnérables**



5 346 enfants âgés

de 5 à 17 ans (3099 garçons et 2247 filles) travaillant dans les mines ont été recensés grâce aux outils développés par les Nations Unies ;



200 acteurs clés

membres des institutions provinciales, des partis politiques, des cours et tribunaux, de la société civile et des réseaux de femmes, des chefs traditionnels, des étudiants et des jeunes des partis politiques ont été formés sur les techniques de médiation et de suivi des conflits électoraux, y compris la violence électorale à l'égard des femmes ;



2 064 856 enfants

(1 106 122 filles et 956 122 garçons) de moins de 5 ans pour lesquels les naissances ont été enregistrées à l'état civil parmi lesquels 2 612 enfants réfugiés ;



1,4 million des personnes

ont été sensibilisés sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), le cadre légal et le mécanisme de référencement ;



7 mécanismes d'alerte

et de prévention de la violence électorale, en particulier les violences faites aux femmes et jeunes filles, ont été mis en place dans 3 provinces ;



84 951 personnes

(3,4192 hommes, 3,895 femmes, 5,520 garçons and 6,744 filles), ont été sensibilisés sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ;





Une ordonnance-loi

du 11 septembre 2023 modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 du code pénal intègre les nouvelles formes de VBG ; Le code du numérique promulgué en 2023 intègre également l'infraction des violences faites aux femmes en ligne ;



51 clubs des droits de l'homme

ont été mis en place dans les écoles et universités ;



39 personnes

(29 hommes et 10 femmes) ont été formées à l'approche d'appui des droits des enfants à travers l'éducation, les arts et les médias ;



43 réseaux de protection

regroupant près de 451 ONG locales ont été appuyés ;



3 campagnes d'éducation

et de sensibilisation contre les discours de haine et la désinformation ont été organisées au niveau national ;



Élaboration d'une stratégie

globale des Nations Unies contre les violences sexuelles commises en période de conflit, incluse dans la stratégie nationale de la République démocratique du Congo



Adoption du Plan stratégique

des organisations identitaires et communautaires des populations clés et autres populations prioritaires en RDC ;



3 forums provinciaux

et 1 forum inter provincial sur la coexistence pacifique ont été organisés ;



Restauration de L'Etat de droit grâce à l'accès à une justice équitable pour tous les citoyens



22 507 personnes,

dont 9 089 femmes, consultées dans neuf provinces sur leurs besoins et leurs attentes pour la réalisation des piliers de la justice transitionnelle que sont les droits à la vérité, à la justice, à la réparation et aux garanties de non-répétition ;



1 Fonds national

de réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et autres crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV) a été mis en place ;



18 audiences foraines

pour la répression des crimes de guerre, qui ont abouti 74 décisions de condamnations et 20 décisions d'acquiescement ;



Les capacités de 350 acteurs

de justice (magistrats avocats, OPJ, Parlementaires, responsables des établissements pénitentiaires) ont été renforcées sur des questions relatives aux droits humains dans leur juridiction administrative (approche communautaire de proximité).



406 personnes

(dont 19 femmes et 3 mineurs) ont été prises en charge, y compris une prise en charge psychologique et judiciaire ;



Le Programme Commun

des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) a renforcé et soutenu la mobilisation communautaire dans la surveillance communautaire sur la qualité et la continuité des services liés au VIH dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à rendre gratuit et accessible l'offre de service VIH. Les approches communautaires pour l'accès à la justice telles que les cliniques juridiques en faveur des personnes vulnérables (Personnes vivant avec le VIH (PVVIH), LG-BTI+, travailleur(se)s du sexe, victimes de violences sexuelles, utilisateurs des drogues injectables) ont été appuyées Une nouvelle faitière nationale, dénommée Alliance Nationale des Organisations de la société civile (ANORS), a été mise en place pour



12 rapports mensuels,

un rapport semestriel et un rapport annuel ont été publiés et partagés, se rapportant aux cas sur les violations et atteintes des droits de l'homme ;

renforcer la coordination, le lobbying, le plaidoyer des ONG ainsi que le lobbying pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la riposte au SIDA. ANORS a renforcé les capacités des Organisation de la Société Civile (OSC) afin de leur donner les moyens de défendre leurs droits et de demander des comptes par rapport aux engagements du Gouvernement en matière de services de qualité VIH.

Protection et prévention des violations des droits Humains



445 inspections

ont été réalisées dans l'administration pénitentiaire et les milieux carcéraux, qui ont abouti à la libération d'au moins 604 détenus, dont 56 femmes et 37 mineurs dont deux filles.



1 250 livrets sur la loi

organique numéro 22/003 du 03 mai 2022 portant protection et promotion des droits de la personne avec handicap ont été produits et distribués ;



Près de 260 cas de protection

individuelle (défenseurs des droits de l'homme, journalistes, victimes et témoins) ont été traités.



©PNUD/RDC

Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit.

 **Accès à l'information et participation citoyenne**

4 plans anti-corruption ont été produits en faveur de la Présidence et de 3 entreprises publiques ;



2 500 nouveaux magistrats

(dont 835 femmes) ont bénéficié de renforcement de capacité sur les notions de lutte contre la corruption et ont signé les actes d'engagement éthique ;



5 600 femmes et filles

ont été formées à la préparation des élections, à la communication politique, à la campagne électorale, à la mobilisation des ressources et au leadership transformateur.



2 organes d'audit et de contrôle

ont été appuyés, à savoir la Cour des comptes et la CENAREF, à travers la mise à disposition de fournitures de bureau et de matériels informatiques et l'appui aux missions de contrôle dans 11 provinces ;



Des organisations communautaires,

les leaders communautaires, et le détachement de la Police Nationale appuyé dans la Commune de Masina dans le but de créer de renforcer, à travers les jeunes, la participation citoyenne à la Gouvernance locale, la sécurité de proximité, et l'aménagement des espaces publics désaffectés.

©RCO/RDC



Appui à la démocratie



4 640 femmes candidates

ont été alignées aux élections législatives grâce aux sensibilisations faites ;



50 leaders politiques

ont été formés à l'intégration du genre a sein de leurs partis politiques ;



1 dialogue de plaidoyer

et de sensibilisation sur la prise en compte des questions de handicap dans le processus électoral a été organisé afin d'augmenter significativement la représentation des personnes handicapées, en particulier les femmes, dans les assemblées délibérantes de la RDC et d'autres institutions publiques et privées ;



Renforcement des mécanismes

de régulation, d'autorégulation et de co-régulation des discours de haine et de la désinformation par la création d'un dispositif numérique de signalement et de réponse rapide.



©PNUD/RDC

Axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles



Des ponts qui relient des communautés mais aussi changent leur histoire après des décennies



©UNOPS/François Tchaya Zigoto

Dans le cadre du Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL), l'UNOPS a construit un pont de 21 mètres sur la rivière Nemba, ainsi que 38 autres ponts dans le Sud-Kivu. Après plusieurs décennies coupées du monde, les villages Nemba, Makama et Kibanga, au bord du lac Tanganyika, sont maintenant reliés au reste du territoire de Fizi.

“On avait beaucoup souffert avant qu'on construise le pont. Lorsqu'il pleuvait, on ne pouvait pas aller au champ. Comme on a construit le pont, on se sent bien et on se déplace bien. Quand nous voyons le pont, nous ressentons de la joie. À chaque fois que nous marchons dessus, nous avons de la joie”. Témoigne Sifu, résidente du village de Kalonge dans le Sud-Kivu (devant le pont Luha)

“Plusieurs habitants d'ici n'avaient jamais vu un véhicule. Mais, depuis la construction de ce pont, nous avons vu le véhicule passer par ici et tout le monde a commencé à applaudir. Avec ce pont qu'on a construit ici, on traverse maintenant sans payer. Les motos et les véhicules traversent gratuitement. Nous espérons que grâce à ce pont, les véhicules viendront approvisionner cette zone en médicaments, les gens pourront alors se faire soigner correctement. Ces véhicules pourront aussi évacuer certains malades vers les grands hôpitaux.” Rajoute Lumona Milanu, résident du village de Kibanga, Fizi, Sud-Kivu.

Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

 *Renforcement des capacités dans les secteurs porteurs de croissance*



3 177 459 nouveaux

bénéficiaires des services financiers auprès des institutions de microfinances. Cette augmentation est due principalement à l'ouverture des comptes aux agents de l'Etat et à l'incidence de la numérisation ;



4 plans de développement

locaux (PDL) élaborés et adoptés par les communautés locales. Ces PDL sont notamment sensibles aux risques de catastrophes (pour les communautés directement affectées).



1 stratégie nationale

mise en place avec le Ministère du genre sur l'autonomisation des femmes.



1 rapport sur les solutions

innovantes d'amélioration des revenus locaux de la province du Nord-Kivu, de la ville de Goma et de la ville de Beni a été finalisé dans le cadre d'une approche globale de renforcement de «La fiscalité foncière et immobilière dans les États fragiles pour la prestation de services, la reconstruction, la construction de la citoyenneté et le maintien de la paix».

 *Développement des chaînes de valeur agricole*



13 chaînes de valeur

ont été mises en place notamment pour les filières maïs, pomme de terre, riz, café, manioc, dans les provinces du Nord Kivu, Kwango, Kongo Central ;



6 microcentrales

hydroélectriques ont été construites, notamment 3 dans la province du Nord Kivu, le territoire de Masi-si et 3 autres à Mitwaba dans le Haut Katanga ;



22 507 personnes,

1 étude a été menée sur la chaîne de valeur des produits forestiers non ligneux (PFNLS) à usage multiple et autres produits phares issus de la réserve de biosphère de Yangambi, et commercialisés dans les marchés de Kisangani et ses environs ;



2 micro-barrages

ont été construits pour des activités agricoles.



Renforcement de la coordination et de l'efficacité des politiques sectorielles et économiques



La Loi relative à l'Aménagement

du Territoire (LAT), qui est la déclinaison des aspects clés de la politique nationale de l'AT, a été adoptée par le parlement en octobre 2023 ;



1 projet de Code d'urbanisme

et de la construction examiné lors des ateliers interprovinciaux ;



1 plateforme d'achats

des produits des femmes entrepreneurs a été installée ;



1 projet de Politique Nationale de l'Ha-

bitat soutenu afin de promouvoir la cohérence de la mise en œuvre des politiques publiques visant à co-produire des meilleurs cadres de vie ;



19 entreprises

du secteur privé signataires des WEPS se sont engagées à procéder à l'approvisionnement sensible au genre dans leur politique interne.



Des plaidoyers de hauts niveaux

en vue de l'adoption du projet de loi relatif au foncier menés.

Effet 2.2. : D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides



Les institutions en charge des politiques sociales et économiques ainsi que les associations citoyennes/OSC sont dotées des capacités leur permettant d'assurer à la population un accès facile et efficace à un système de couverture et de protection sociale



7 572 personnes

ont bénéficié du Dispositif Minimum d'Urgence (DMU), VBG et VIH ;



15 d'institutions

en charge des politiques sociales et économiques ont été dotées de capacités ;



66 stratégies et politiques

nationales et provinciales de développement intègrent les questions de dividende démographique dans la programmation, le suivi et l'évaluation. Il s'agit du PNSD, des profils de dividende démographique (1 national et 2 provinciaux pour le Tanganyika et le Kongo Central), le PNDS (Santé) et le Plan Multisectoriel pour la PF ;



Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit

Sauver la forêt congolaise grâce aux cultures pérennes



©PNUD/RDC

Le Programme Intégré REDD+ Oriental, PIREDD-O, fait partie des programmes intégrés du Plan d'Investissement du Fonds National REDD+ (FONAREDD) destinés à couvrir les 26 provinces de la RDC. Il est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans trois des quatre nouvelles provinces issues de l'ancienne grande province Orientale, à savoir le Bas-Uélé, l'Ituri et la Tshopo.

Il vise à stabiliser la déforestation et la dégradation forestière et à améliorer durablement les revenus des communautés locales, y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, dans les zones d'enjeux REDD+ forts des provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo. La finalité est d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles et réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

Grâce au soutien technique et financiers du PNUD, 476

737 personnes dont 49 334 femmes ont bénéficié des initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des forêts dans les provinces de la Tshopo, Ituri et Bas Uélé dans le cadre de la REDD+.

Grâce à ce programme, Shalifu Yapi-li, 42 ans mère de 9 enfants, possède 1 ha de palmiers à huile, 1 ha de cacaoyers et 1/2 ha de caféiers. Elle a vu ses cacaoyers fleurir et donner des cabosses. Elle en a récolté les prémisses en 2023 et espère améliorer les conditions de vie de ses enfants

dont le premier est à l'université à Kisangani. La première récolte l'a convaincue d'étendre sa plantation. Membre du Comité local de développement (CLD) Mpene Katinga dans le village Bandinda au PK 76 sur la route Kisangani-Bafwasende, Shalufa s'est engagée sans y croire au CLD après la campagne de sensibilisation des animateurs du PIREDD/O. Elle a adhéré en suivant son mari dont la famille a exploité une plantation de café dans sa jeunesse. La culture pérenne avait presque disparu dans la contrée suite au vieillissement des plantations et à l'insécurité. A ce jour, Elle a retrouvé le sourire et l'espoir. Des palmiers à huile croissent sur son hectare. Les caféiers tiennent bien sur la latérite. Il lui faut des bras pour l'entretien de ses plantations dans la clairière d'une forêt dégradée. Son ambition est d'agrandir sa plantation de cacaoyers afin d'accroître ses ressources. Elle peut compter sur les membres du comité local de développement (CLD) mis en place par le programme intégré REDD+ Oriental (PIREDD/O). Les membres ont instauré des travaux communautaires rotatifs pour l'entretien des plantations.



Mise en place de zonage des ressources naturelles pour une gestion durable des forêts



1 inventaire forestier

a été réalisé grâce à l'appui des Nations Unies (à ce jour ≥ 152 millions hectares des forêts) ;



1 test a été réalisé

dans une province sur le système d'information foncier. Ce test pourra être répliqué dans d'autres provinces ;



Publication de la loi

sur la protection des peuples autochtones pygmées ;



Validation d'une feuille de route

budgétisée relative à la mise en œuvre de la loi sur la protection des peuples autochtones pygmées ;



Mise en place d'une plateforme

multi acteurs sur la foresterie communautaire ;



Mise sur pied de 4 associations

communautaires d'épargne et de crédits (ACEC) dans la réserve de biosphère de Yangambi pour davantage autonomiser les communautés locales ;



Développement d'activités

génératrices de revenus (AGRs) pour davantage détourner l'attention des communautés des ressources forestières



16 agents

issus des institutions formés à l'usage d'un drone pour collecter les données de biomonitoring dans la réserve biosphère de Yangambi ;



500 personnes sensibilisées

localement dans 45 villages sur le programme de gestion durable des ressources forestières axées sur l'humain (programme MAB) et la recherche scientifique à l'intérieur et en périphérie de la réserve de biosphère de Yangambi.



1 projet de Plan Foncier

National élaboré et examiné par les parties prenantes. Son but est de renforcer les mécanismes de mise en œuvre de la Politique Nationale Foncière adopté en 2022.

Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire



Le SNU a apporté son appui sous deux angles dans cet axe stratégique :

Les espaces temporaires d'apprentissage redonnent espoir aux enfants déplacés.



Le retour à l'école offre un sens de normalité aux enfants déplacés par les violences dans l'est de la République démocratique du Congo. Alors que les affrontements se poursuivent dans cette région, des milliers de familles continuent de fuir leurs foyers à la recherche de sécurité. La majorité d'entre elles se regroupent dans des sites surpeuplés, où les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes, avec peu de possibilités de distraction ou d'éducation.

Le risque d'une génération perdue d'enfants sans éducation est plus que jamais réel avec environ 900 000 enfants non scolarisés.

À Lushagala dans la province du Nord-Kivu, l'UNICEF et ses partenaires ont installé en urgence des espaces temporaires d'apprentissage à proximité des abris pour permettre aux enfants de reprendre leur éducation primaire sans attendre.

Ishara, 9 ans, est l'un des élèves inscrits dans ces nouveaux espaces d'apprentissage. Il a fui la violence dans le territoire de Masisi, laissant derrière lui ses meilleurs amis - Christian et Destin – qu'il n'a plus revu depuis le jour de la fuite.

Les premières semaines dans le site étaient difficiles pour le jeune garçon habitué aux grands espaces et à être entouré de ses amis. "Nous avons passé beaucoup de temps sans étudier et mes seuls amis étaient mes frères et ma sœur", explique Ishara. Sa soif d'apprendre et sa motivation lui ont permis d'être parmi les premiers de sa classe qui compte plus de 75 élèves. "Je veux devenir chauffeur mécanicien et avoir mon propre véhicule", conclut-t-il.

Plus de 80 000 enfants comme Ishara et Nabitu ont accédé à l'éducation formelle ou non formelle dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, de juin à décembre 2023. L'UNICEF a installé près de 200 espaces temporaires d'apprentissage, distribué des kits scolaires et pédagogiques à 47 000 élèves et renforcé les capacités des centaines d'enseignants.

 **Appui à l'accès aux services sociaux de base**



A travers une coordination SNU

/partie nationale, accès au Fonds de lutte contre les pandémies de la Banque Mondiale (40,000,000 USD) pour renforcer les capacités intersectorielles dans la surveillance collaborative des maladies et dans la préparation aux pandémies dans 5 provinces, Bas-Uele, Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Sankuru ;



Evaluation de la disponibilité

et la qualité des soins dans 1 595 établissements de santé du pays dans le cadre de l'enquête nationale Harmonized Health facility Assessment (HHFA) pour orienter les interventions d'appui à l'amélioration de la couverture et la qualité des soins dans le cadre de la CSU.



Appui à 22 provinces

dans la collecte des données sur l'enquête nationale de nutrition ;



18 217 598 enfants

de 6-59 mois ont été vaccinés contre la rougeole, sur les 17 921 215 attendus, soit une CV de 102%.



888 393 personnes

(dont 453080 femmes) ont bénéficié de services d'approvisionnement en eau dans les sites de déplacés internes ;



17 455 706 vaccinés

contre la fièvre jaune, sur 18 151 676 attendus, soit une couverture de 96.2% dans les provinces du KASAI, KASAI CENTRAL, LOMAMI, KASAI ORIENTAL



Les 26 provinces

ont été appuyés dans le cadre du renforcement des capacités des gestionnaires de données sur le VIH ;



Au total 101 010 033 doses

de vaccins contre la polio ont été administrés durant 8 passages avec 24 938 040 touchés lors de la dernière Journée Nationale de Vaccination en novembre 2023 avec une couverture moyenne de 102%. Ces campagnes de masse ont contribué à une baisse de 48% des cas de polio entre 2022 (539) et 2023 (280).



18 910 084 enfants

de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A dans la totalité des 519 zones de santé ;



1 892 996 enfants

chroniquement manqués en vaccination de routine, ont été récupérés à l'occasion des campagnes de vaccination.



Dans 8 provinces

(Kasaï, Kasaï Oriental, Kasaï central, Lomami, Maniema, Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri), 5 personnes ont été formées par province, à savoir 2 médecins, 2 infirmiers et 2 anesthésistes sur les prestations de service de santé sexuelle et reproductive de qualité ;



22 provinces

sont dotées en expertise chirurgicale en réparation de fistule obstétricale.



1 229 enseignants

et directeurs d'écoles ont bénéficié des programmes de formation continue dans l'amélioration des pratiques de classe ;



40 cadres du ministère

de l'EPST ont été formés en développement de curricula en vue de l'amélioration de la qualité des programmes ;



130 OSC

ont fait le bilan de leur mise en œuvre de la stratégie sectorielle ;



130 femmes de deux provinces

(Haut Katanga et Kongo central) se sont constituées en réseau des femmes du secteur de l'éducation pour le maintien des filles à l'école et la lutte contre les VBG ;



500 leaders communautaires

et 355 parents d'élèves ont été sensibilisés par rapport à leurs rôles dans la promotion du genre, des droits humains et la SSR ;



105 663 jeunes

ont été sensibilisés à l'utilisation de l'application Hello Ado en vue de l'amélioration de leurs connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive, du VIH et des droits humains.



69 358 338 personnes

ont été traités contre une maladie tropicale négligée lors de la distribution de masse de médicaments.



Appui à l'introduction

de Chimio prévention pérenne contre le paludisme, le Traitement Préventif Intermittent communautaire dans 31 zones de santé des 10 provinces à transmission élevées et la chimio prévention saisonnière dans 41 zones de santé.



Assistance humanitaire

Les Nations Unies ont appuyé la nouvelle politique nationale d'action humanitaire du gouvernement congolais qui vise notamment à renforcer la coordination sous le leadership des autorités



7 millions de personnes

(soit 70% de la cible du Plan de Réponse Humanitaire³ 2023) ont bénéficié d'une assistance humanitaire multisectorielle par l'ensemble de la communauté humanitaire en 2023. Parmi ces bénéficiaires, 51% sont des femmes.



5.9 millions de personnes

affectées par l'insécurité alimentaire aigüe ont bénéficié d'une assistance alimentaire d'urgence, auxquels s'ajoutent 2.2 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe qui ont bénéficié d'un soutien à la restauration de leurs moyens d'existence et à la production agricole d'urgence.



3 provinces de l'Est de la RDC

(Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) ont bénéficié de la déclaration d'intensification de la réponse humanitaire à l'échelle du système du Comité Permanent Interagences (IASC System-wide scale-up) pour une période de 6 mois (juin-décembre 2023), ce qui a permis à 4 millions de personnes de bénéficier d'au moins une forme d'assistance humanitaire sur une cible totale de 5.1 millions.



1.7 million d'enfants

de moins de 5 ans affectées par la malnutrition aigüe, ont bénéficié d'une prise en charge intégrée, auxquels s'ajoutent 626 mille femmes enceintes et allaitantes dans les zones à risque de malnutrition aigüe qui ont bénéficié d'activités d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence.



Plus de 113 000 survivantes

de VBG ont reçu une assistance humanitaire au cours de l'année 2023, dont 80% sont localisées dans les 3 provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri). La majorité de ces cas de VBG sont des femmes et des filles issues des communautés de personnes déplacées internes.



©RCO/RDC

3 Le Plan de Réponse Humanitaire est une stratégie de l'ensemble de la communauté humanitaire validé par le Gouvernement à travers le CNCH/Premier Ministre (pas uniquement les Nations Unies)



199 mille personnes affectées

par des incidents de protection (victimes/survivants de violence) ont bénéficié d'un accompagnement juridique et/ou d'un soutien pour leur réintégration scolaire et/ou socio-économique et communautaire (dont l'accès à la terre et la cohabitation pacifique). Aussi, 272 mille personnes affectées par la crise humanitaire ont bénéficié des mécanismes de prévention, sensibilisation et monitoring de protection.



1.4 million de personnes

affectées par une épidémie de choléra, rougeole, paludisme, MVE et/ou COVID-19 ont bénéficié d'une prise en charge médicale et/ou ont eu accès à la vaccination.



Un appui a été offert

au Ministère en charge des Affaires Humanitaires, pour le développement de sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SNRRC), notamment en termes d'expertises UNDRR et l'organisation d'une mission CADRI.



Dans le cadre des inondations

qui ont touchés 18 provinces de la RDC (sur 26 provinces au total), courant des mois de novembre-décembre 2023, les Nations-Unies et leurs partenaires humanitaires, ont appuyé les autorités nationales pour coordonner la réponse d'urgence. Ces inondations avaient impacté près de 2.18 millions de personnes.

4 Maniema, de la Tshopo, Tsuapa et du Sankuru



4 provinces⁴ ont bénéficié

du renforcement des capacités de détection de l'épidémie de Mpox, et de la mise à disposition de kit épidémiologique composé d'un kit informatique, de matériel de prélèvement d'échantillon et de conservation (Frigo solaire).



Appui à l'élaboration d'un plan

national multirisques sur base des évaluations des risques sanitaires dans les 26 provinces de la RDC.



Appui au déploiement

d'une plateforme/ EWARS dans le cadre de la E-SIMR dans 5 provinces pilote dont Kinshasa, Nord Kivu, Tshopo, Kwilu et Kongo Central pour soutenir le système de surveillance épidémiologique et renforcer la détection précoce des épidémies avec un taux de rapportage de 86.5%.



©OIM/RDC

Progrès en matière de prise en compte des personnes laissées pour compte (LNOB)



Des efforts importants ont été menés au niveau national pour la prise en compte des groupes vulnérables. Concernant la protection des minorités sociales, une Loi organique portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap a été promulguée, avec l'avantage d'offrir une base solide pour la protection et la promotion de leurs droits. De même, le Parlement a voté une loi fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de guerre, avec l'appui du SNU. Les divisions provinciales de la justice ont également été appuyées sur l'accessibilité à une justice spécialisée pour les enfants surtout dans les régions en conflit, et le renforcement de la lutte contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles.

Au niveau de l'accès aux services sociaux de base

on note une amélioration, avec l'extension de programmes tels que la Couverture Santé Universelle, la gratuité de l'enseignement, le PDL 145T, la gratuité de la maternité et la prise en charge du nouveau-né et la continuité scolaire pour les enfants déplacés. Il faut également relever l'importance de la mobilisation communautaire dans la surveillance de la qualité et de la continuité des services que le Gouvernement s'est engagé à rendre gratuits et accessibles.

Toutefois, une meilleure prise en compte de l'inclusion sociale dans les stratégies et politiques nationales impose davantage d'actions en matière de données désagrégées sur les conditions spécifiques des jeunes (filles et garçons), femmes, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite et personnes vivant avec handicap, PVVIH et toutes autres catégories de personnes à risques.



©RCO/RDC

2.3. SOUTIEN AUX PARTENARIATS ET AU FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

En 2023, le SNU en RDC s'est engagé dans la re-définition et le réajustement de ses actions sur le partenariat et la mobilisation de ressources, afin de s'adapter aux multiples changements et évolutions du pays. Ce travail a pour fondement l'action conjointe et concertée avec le Gouvernement, d'une part, et en partenariat avec les IFI et les autres partenaires au développement, d'autre part.

Dans ce cadre, des initiatives structurantes fortes en matière de gouvernance économique et du financement du développement ont été accompagnées, parmi lesquelles :

- L'évaluation du financement du développement, qui permet au pays de mieux comprendre le paysage financier dans lequel il opère et d'identifier les possibilités de mobilisation de financements supplémentaires, tout en utilisant plus efficacement les ressources financières existantes pour réaliser l'Agenda 2030 ;

- Les prérequis pour l'opérationnalisation du cadre national intégré du financement du développement pour améliorer le financement du PNSD ;
- La redynamisation de la PGA (Plateforme de Gestion de l'Aide), qui est un outil primordial pour le suivi des engagements internationaux en matière d'efficacité de la coopération, et qui permet d'améliorer la prévisibilité et la traçabilité des ressources extérieures mobilisées. Cet outil permet également d'assurer une planification budgétaire intégrée pour la réalisation des ODD.

Le SNU appuie également le gouvernement dans la mobilisation de fonds d'initiatives au niveau global. Ainsi, en 2023, la RDC a pu bénéficier, avec l'appui du SNU, de fonds CAFI, SDGF, PBF. Le SNU a également appuyé la mise en place de la facilité de crédit carbone. De même des réflexions et prospections sont en cours pour atténuer l'impact financier de la transition, qui sera double : (i)

les coûts opérationnels et logistiques découlant du retrait de la MONUSCO (en particulier dans le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et l'Ituri), et (ii) les ressources nécessaires pour maintenir les gains de paix réalisés par la Mission au cours des dernières décennies.

Au niveau des politiques, le SNU appuie la RDC dans la mise en œuvre de sa stratégie de diversification de ses partenariats commerciaux, et dans la consolidation de sa participation à la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), en vue d'accroître ses parts de marché dans le commerce intra-africain, en s'appuyant sur sa nouvelle politique industrielle et ses zones Économiques Spéciales en cours de développement.

Dans le cadre des partenariats sud-sud ou triangulaires pour faire avancer l'Agenda 2030, le SNU appuie également le développement de filières industrielles porteuses vertes et bleues (batteries pour véhicules électriques, chaînes de valeurs halieutiques) qui peuvent servir de levier critique d'accélération de la transformation structurelle de l'économie congolaise. Une étude de la firme Bloomberg NEF a évalué l'attractivité de la RDC

comme pays d'investissement de référence, dans les domaines des batteries électriques, des voitures électriques et des énergies renouvelables. Les résultats de l'étude confirment la compétitivité de la RDC en tant que destination de référence pour les investissements dans la production des précurseurs de batteries, aussi bien du point de vue financier que de l'empreinte carbone. Le développement des chaînes de valeur de la mobilité électrique entre la RDC et la Zambie, en incluant le Royaume du Maroc, vise à permettre au continent Africain de s'approprier une plus grande part du marché mondial croissant des batteries pour véhicules électriques, dont la valeur est estimée à 8 000 milliards de dollars d'ici à 2025 et à 46 000 milliards de dollars d'ici à 2050. Ainsi, avec l'appui du SNU (à travers la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique), plusieurs avancées ont été enregistrées, notamment : l'identification par la RDC et la Zambie des zones devant accueillir la future zone économique spéciale (ZES) pour le projet des BEV, et la réalisation de l'étude de préfaisabilité après la signature d'un accord-cadre entre les gouvernements de la RDC et de la Zambie, Afreximbank et la CEA.

2.4. RÉSULTATS DES NATIONS UNIES TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DES NATIONS UNIES

L'Equipe de Pays travaillant pour plus de cohérence et d'efficacité en soutien aux priorités nationales

Le Cadre de Coopération des NU en RDC est aligné sur les priorités nationales inscrites dans le PNSD 2019-2023, les engagements régionaux inscrits dans l'agenda 2063 de l'Union Africaine, et l'agenda de développement 2030.

L'Equipe de Pays a démontré sa forte capacité de flexibilité et d'adaptation en accompagnant le pays face aux contingences mondiales (notamment la pandémie de COVID 19 et la crise Russo-Ukrainienne) et nationales (conflits armés récurrents, désastres naturels, épidémies, etc.).

L'Equipe de pays travaille étroitement avec les agences non-résidentes pour la mise en œuvre

efficace du cadre de coopération en fonction de leurs avantages comparatifs. Ainsi, UNECA, UNODC et UNCTAD apportent une expertise indispensable pour adresser certains défis en RDC, notamment en renforçant les capacités des institutions gouvernementales dans la lutte contre le trafic de drogue, la criminalité organisée et la corruption, en appuyant l'élaboration de stratégies de développement économique et social et la mise en place des conditions du développement du commerce entre la RDC et les autres pays africains, pour stimuler la croissance économique nationale et créer des emplois.

Le soutien constant du SNU dans le cadre du dia-

PDL 145 T : de nouvelles infrastructures sociales redonnent de l'espoir aux communautés locales



La construction des infrastructures socioéconomiques de base est effective dans les 54 territoires confiés au Programme des Nations Unies pour le Développement, dans le cadre du programme gouvernemental de développement local des 145 territoires (PDL 145T). En effet, 631 infrastructures sur les 764 démarrées en 2023 sont en construction dont 334 écoles primaires, 245 centres de Santé et 52 bâtiments administratifs dans les 9 provinces afin d'améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et

aux services essentiels aux populations des 54 territoires.

Plus de 10 000 personnes dont 3104 femmes et 5 000 jeunes ont bénéficié des d'emplois temporaires et de moyens de subsistance améliorés dans le cadre du Programme de développement Local des 145 territoires et aux autres initiatives, 333 localités dans 9 provinces et 54 territoires ont bénéficié de 631 infrastructures de base améliorées.

logue action pour les ODD a permis de soutenir l'engagement de la RDC dans la préparation d'un second rapport national volontaire, opportunité d'actualisation des données nationales sur la trajectoire des ODD.

La planification conjointe à laquelle toutes les agences participent et contribuent, les projets et

initiatives conjoints, les mécanismes de coordination, la présence active et l'implication du Coordonnateur Résident dans les mécanismes divers des partenaires bi et multilatéraux (notamment comme co-Président du groupe de coordination des partenaires) et du secteur privé (comme membre du Conseil d'administration du Global Compact RDC par exemple), sont des opportu-



nalités accélératrices qui ont permis au SNU de rendre plus pertinente et efficace son offre et ses opérations conjointes dans le pays.

L'utilisation du BOS a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources et le renforcement de l'efficacité. C'est également le cas des nombreux projets conjoints qui permettent des interventions intégrées et des résultats tangibles.

L'Equipe de Pays travaille étroitement avec le ministère du Plan et celui de la coopération internationale et veille à la tenue régulière des revues annuelles conjointes qui rassemblent la partie

nationale, la société civile et le secteur privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

L'approche "Delivering as one" a été renforcée cette année par l'initiative de mise en place des Equipes provinciales des Nations Unies au niveau de certaines provinces, comme une innovation adaptée au contexte de la RDC.

Avec cette coordination renforcée, les Agences démontrent leur proactivité dans la recherche de solutions concertées pour répondre pertinemment aux urgences et besoins des communautés bénéficiaires.

Transition des Nations Unies en concomitance avec le désengagement de la MONUSCO

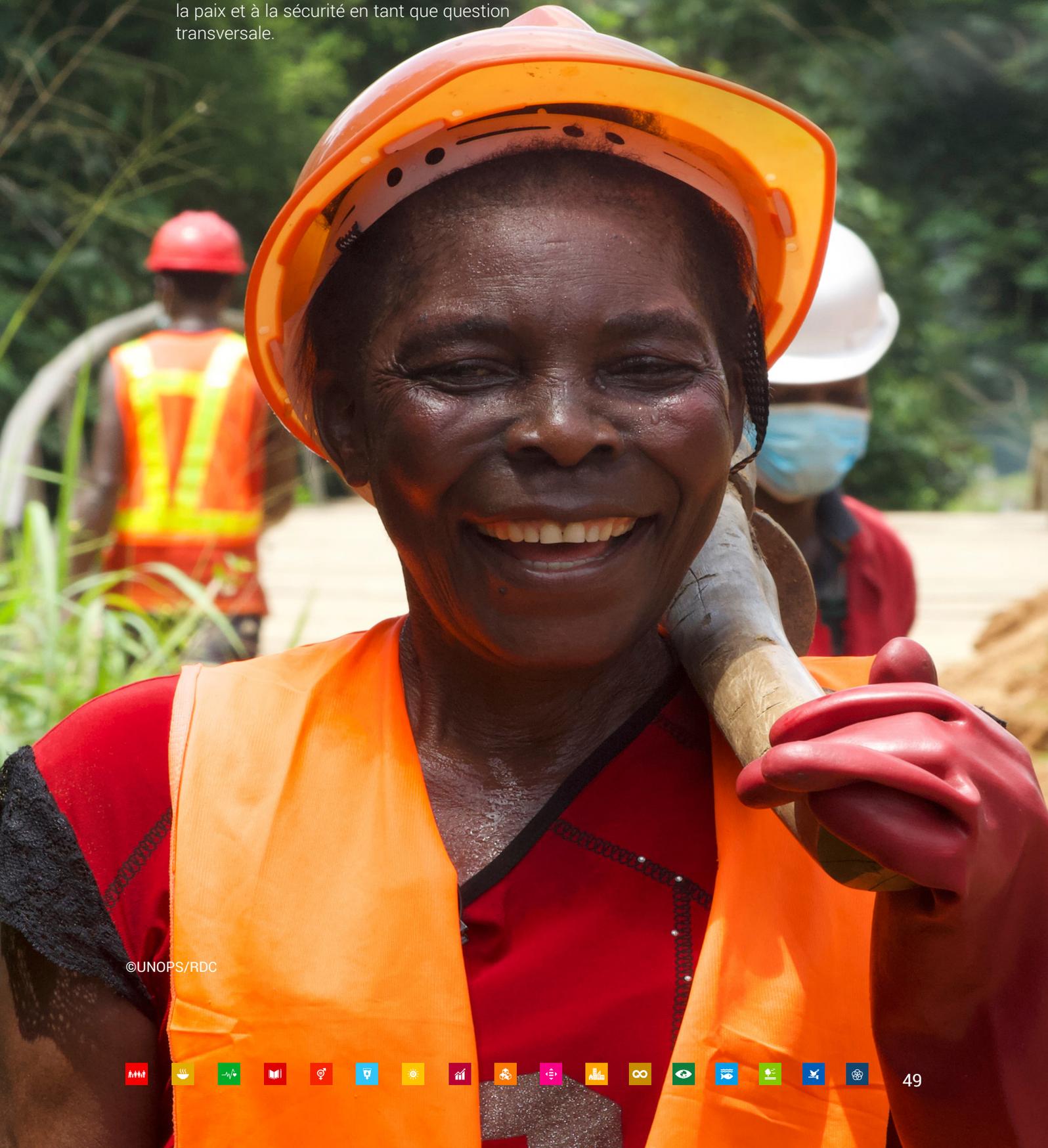


La planification autour du retrait de la MONUSCO et de la transition des Nations Unies en RDC a offert des opportunités supplémentaires de travail conjoint, dans la réflexion concernant les « successor arrangements », la cartographie des ressources et des capacités, et à travers l'élaboration de plans de Transition visant à consolider les acquis de la Mission dans certains domaines critiques liés à la consolidation de la paix et à la stabilisation. Pour le cas spécifique du Sud-Kivu, première province concernée par le retrait de la Mission, le plan définit les priorités que les NU vont soutenir, à savoir :

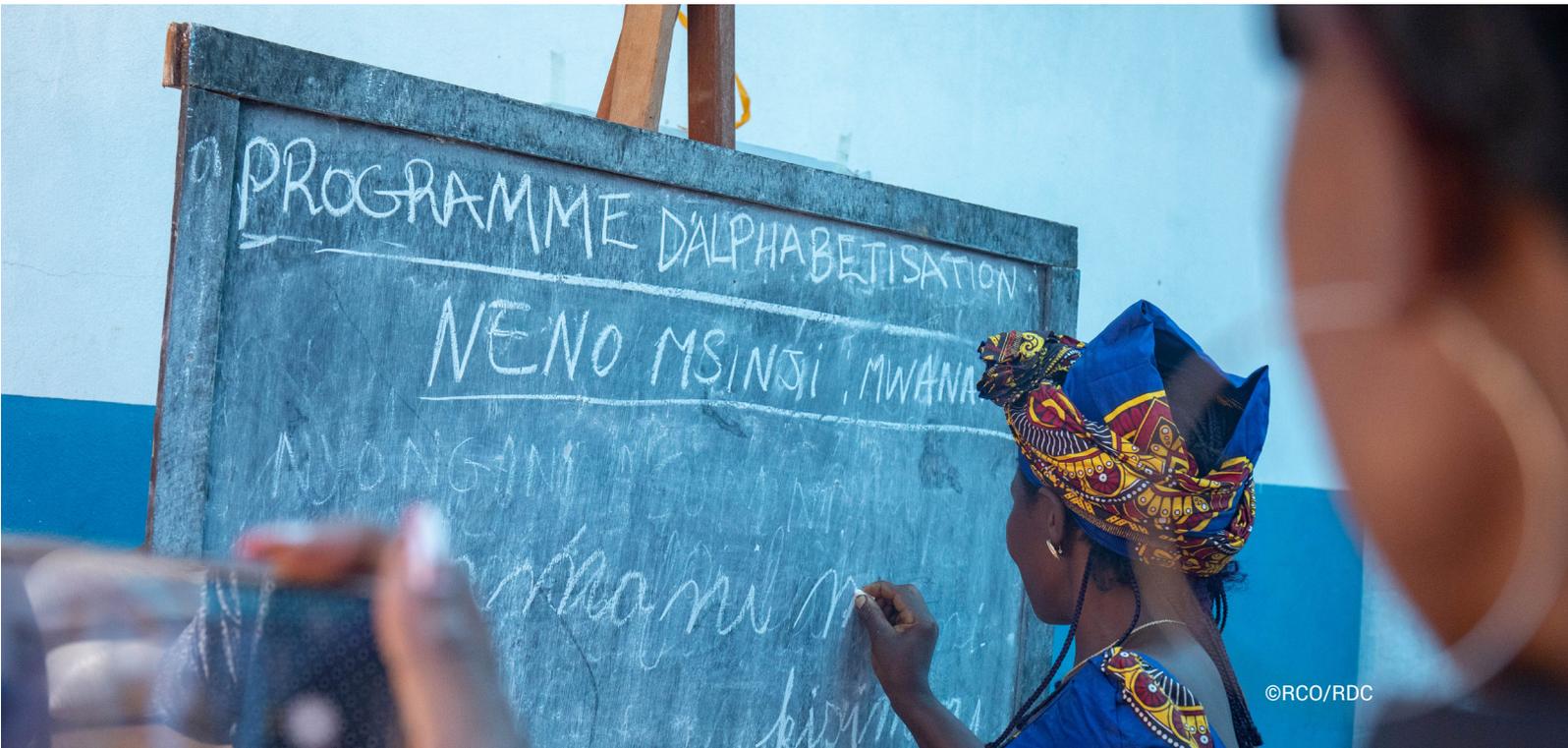
- Appuyer les autorités et les communautés locales à faire face aux menaces qui pèsent sur les populations et à promouvoir le respect des droits de l'homme afin de réduire les tensions et la violence.
- Appuyer les institutions chargées de la sécurité et de l'État de droit en réduisant les menaces posées par les groupes armés et la criminalité, et à mettre en place un système d'institutions de sécurité efficace et responsable.

- Appuyer les efforts visant à réduire la menace des groupes armés par le biais du désarmement volontaire, de la démobilisation des groupes armés et de leur réintégration réussie dans les communautés.
- Appuyer l'intégration des considérations relatives au genre, aux femmes, aux jeunes, à la paix et à la sécurité en tant que question transversale.

Ces domaines sont ceux pour lesquels les résultats acquis ces dernières années, avec l'appui de la MONUSCO, doivent être consolidés et pris en charge par les autorités en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, les organisations de la société civile, les ONG nationales et internationales, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux.



©UNOPS/RDC



©RCO/RDC

2.5. EVALUATIONS ET LEÇONS APPRISES

L'évaluation finale du Cadre de Coopération 2020 – 2024 de la RDC a été menée en 2023, afin de permettre de tirer les leçons et d'informer le processus de formulation du prochain cycle programmatique pour 2025-2029.

L'évaluation finale indépendante a également permis de rendre compte au Gouvernement et à l'ensemble des parties prenantes du niveau d'atteinte des résultats.

Des recommandations ont été faites par l'équipe des évaluateurs aux niveaux stratégique et opérationnel.



Recommandations de portée stratégique

- Assurer un ancrage institutionnel du cadre de coopération plus pertinent et prendre les dispositions pour la mise en place rapide des mécanismes conjoints de gouvernance ;
- Accompagner l'Etat dans le renforcement du système statistique et la conduite des études/enquêtes/recensements de souveraineté (exemple du Recensement Général de la Population, de l'Habitat et celui de l'agriculture...) pour améliorer la qualité de la planification des programmes, faciliter le suivi de la performance et mesurer l'impact des interventions ;
- Structurer une communication sur le MAF pour relever la valeur ajoutée de la coordination et mieux fixer l'équipe de pays des Nations Unies et le personnel des Nations Unies sur les missions, les moyens et les

enjeux de résultats ou de redevabilité mutuelle vis-à-vis du Bureau du Coordinateur Résident.



Recommandations de portée programmatique

- Focaliser les efforts du prochain cadre de coopération sur un appui stratégique pour aider le pays à opérer sa transformation structurelle sur les plans politique (gouvernance et démocratie) et socioéconomique en se fondant sur les "six (6) transitions⁵" et faciliter l'opérationnalisation des six (6) engagements du Chef de l'Etat ;
- Disposer pour le prochain cadre de coopération d'un plan de suivi-évaluation budgétisé et clair avec des indicateurs simplifiés et mesurables (avec des définitions et des modalités de collecte et d'analyse), basé exclusivement sur les ODD et non sur les études des Agences plus portées sur l'efficacité que sur l'efficience et la durabilité ;
- Convenir d'une définition opérationnelle partagée du nexus avec un portage au niveau politique pour améliorer son opérationnalisation et son utilisation comme outil stratégique de promotion de la résilience communautaire.



Entre autres leçons tirées par l'évolution, on retient que :

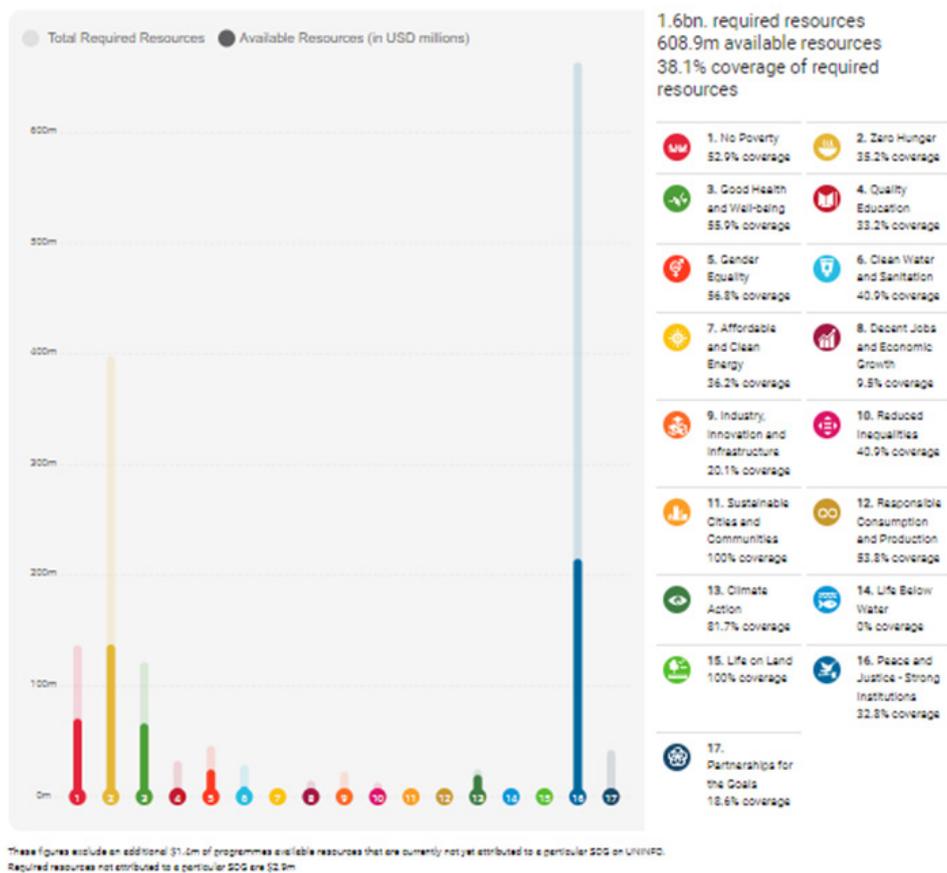
- L'intégration nécessaire et continue des perspectives de genre, VBG et PSEA dans l'ensemble des projets des parties prenantes assure la promotion et l'application du principe « ne laisser personne de côté » ;
- La stratégie des zones de convergence est une opportunité majeure pour mutualiser des efforts des agences sur des thématiques spécifiques en vue faciliter la mobilisation des ressources, maximiser la visibilité du cadre de coopération, encourager l'adhésion et l'intérêt de l'État, renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre à travers la co-création des interventions et optimiser l'impact ;
- Le contenu pro-nexus du cadre de coopération, son modèle de partenariat et son caractère fédérateur, le positionnement stratégique du SNU tant au niveau de l'Etat que de la communauté des partenaires sont des atouts. Toutefois, la synergie pour le partenariat inclusif en termes d'alliances stratégiques avec les autres parties prenantes n'a pas été porté jusqu'au bout pour favoriser de véritables programmes conjoints.
- Les entretiens réalisés avec les acteurs ont montré combien l'implication des autorités administratives dans les interventions en amont et la communication avec elles sont utiles pour l'efficacité des interventions des agences du SNU. Celles dont les activités ont été les plus efficaces sont celles qui entretiennent des relations les plus suivies avec les autorités locales.

2.6. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

➔ Aperçu financier

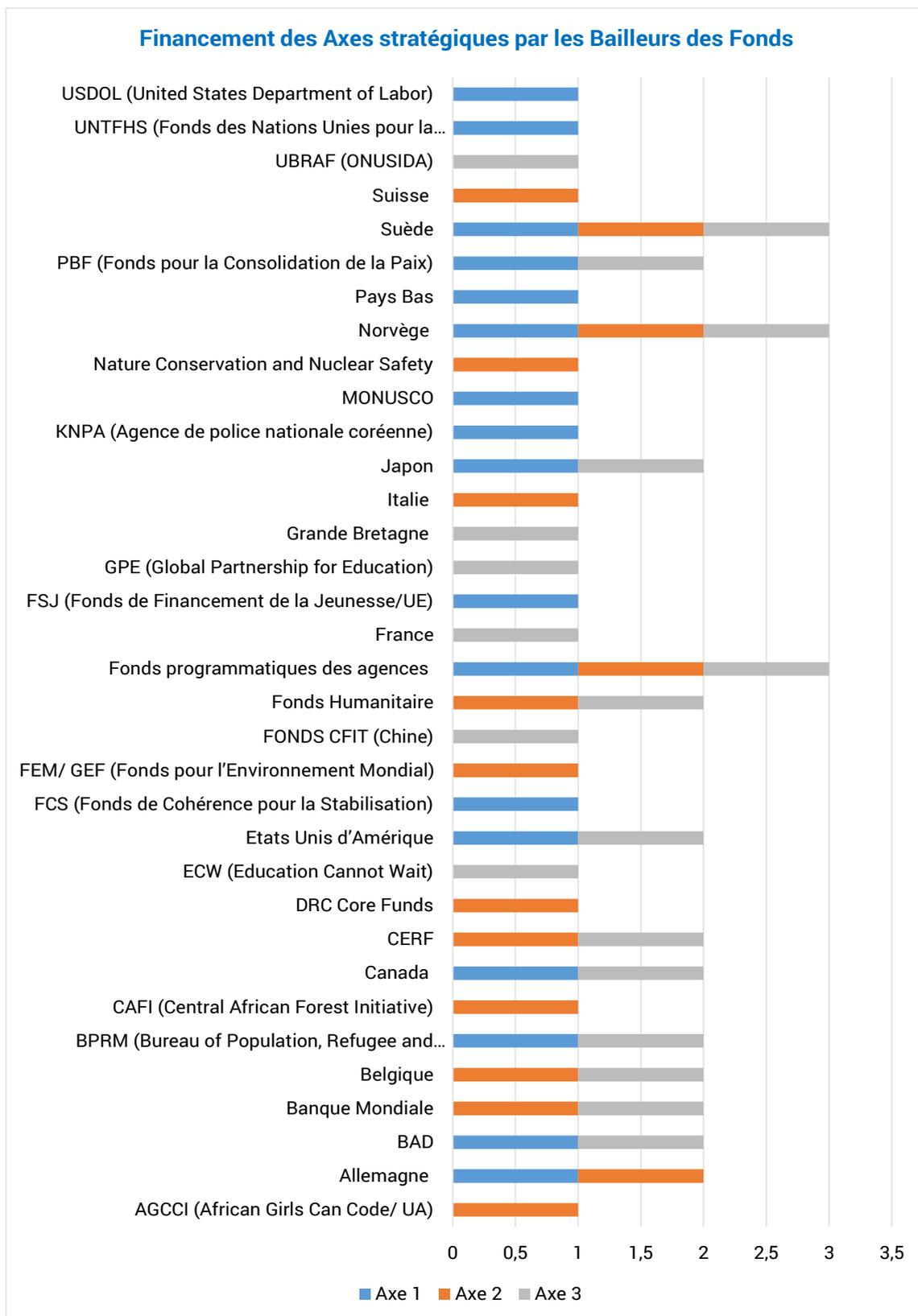
La mise en œuvre du cadre de coopération nécessite la mobilisation de ressources de différents bailleurs et partenaires et la collaboration avec des acteurs de différents secteurs. Les fonds mobilisés représentent 15% des ressources requises pour la réalisation du cadre de coopération tel que prévu.

16 ODD sur 17 sont couverts par les interventions des NU. Les besoins identifiés pour l'appui à la réalisation de l'ODD 15 sont couverts à 100%.



➔ Mobilisation des ressources

Ce résultat de mobilisation de ressources pour le financement des ODD est atteint grâce à une combinaison des différentes sources de financement que sont les fonds propres des agences, les fonds des partenaires financiers multilatéraux, ceux des partenaires financiers bilatéraux, des fonds thématiques spécialisés ainsi que diverses autres sources, dont le gouvernement congolais.





CHAPITRE 3.

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS
POUR L'ANNÉE 2024

©UNICEF/RDC





Au cours de l'année 2024 l'Equipe de Pays va se concentrer sur les engagements stratégiques suivants :

Achever avec succès (en termes de résultats et de ressources mobilisées) la mise en œuvre du Cadre de coopération 2020-2024, en mutualisant au mieux les efforts pour appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de la première année de son PNSD 2024-2028 défini autour de cinq domaines de concentration (diversification de l'économie, développement du capital humain, amélioration de la gouvernance, modernisation des infrastructures et aménagement du territoire, et développement durable et équilibré) et dans l'opérationnalisation de sa feuille de route de l'accélération des ODD.

Finaliser le processus d'élaboration du nouveau Cadre de coopération 2025-2029 sur la base notamment des recommandations de l'évaluation finale du Cadre de Coopération 2020 – 2024 et, de l'analyse commune de pays, qui elle-même comporte une analyse des causes structurelles profondes (encore appelées nœuds gordiens) et causes sous-jacentes des conflits. Le nouveau Cadre de Coopération visera également une montée en gamme de l'offre des Nations Unies vers l'appui-conseil, des approches conjointes d'appui à certaines politiques publiques transformatrices, et la prise en compte de la transition des Nations Unies dans la perspective du retrait de la MONUSCO, de manière à consolider les acquis de la Mission et d'accompagner la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

Poursuivre, en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux, la planification de la transition des NU, concomitante au désengagement de la MONUSCO, à travers la formulation de plans

d'action des NU en appui aux efforts du gouvernement sur la protection des civils, le désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation ; le renforcement de la chaîne pénale et réformes institutionnelles. En parallèle, assurer la mobilisation des ressources nécessaires à la transition des NU.

Accompagner le Gouvernement dans la finalisation de son PNSD 2024-2028 et dans la mise en place du cadre de financement national intégré (INFF) pour une meilleure mobilisation des ressources pour le développement.

Soutenir le recensement général de la population et de l'habitat, qui permettrait, après 40 ans, d'avoir des données à jour et désagrégées sur la population, pour renseigner les décisions de politiques publiques, favoriser l'intégration des personnes les plus à risque d'être laissées pour compte dans l'action publique, et faciliter le suivi des ODD.

Améliorer les cadres de coordination avec les différents partenaires étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux en vue d'un engagement d'ensemble pour l'accélération des ODD. Un partenariat stratégique plus étroit sera engagé avec quelques cibles, notamment les jeunes, le secteur privé et les IFI.

Deux principaux risques pourraient entraver la bonne réalisation des activités : la question sécuritaire dans l'Est du pays et son impact sur les communautés et les opérations des NU, une sous-estimation de l'impact du retrait de la MONUSCO sur la protection des civils, et l'accessibilité des zones d'intervention humanitaire et enfin une faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des interventions.



©RCO/RDC

CIGLES

ET ABRÉVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
CAFI	Initiative pour la Forêt de l’Afrique centrale
CERF	Fonds central d’intervention d’urgence
FMI	Fonds Monétaire International
KOICA	Agence coréenne de la coopération internationale
MONUSCO	Mission de l’Organisation des Nations unies en République Démocratique du Congo
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PBF	Fonds pour la Consolidation de la Paix
PDL-145T	Programme de Développement des 145 territoires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	République démocratique du Congo
SNU	Système des Nations Unies
UNCT	United Nations Country Teams / Equipe de pays des Nations-Unies
USA	United States of America
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VBG	Violences basées sur le Genre
VIH/sida	Virus d’Immunodéficience Humaine/syndrome d’immunodéficience acquise
VNR	Rapport Volontaire National



NATIONS UNIES
RD CONGO



Bureau du Coordonnateur Résident

Concession Utex Africa

Kinshasa • Ngaliema

BP 8811 • Kinshasa • RD Congo

<https://drcongo.un.org/fr>